

## **Chapitre 8. Cartographie des incompatibilités des choix publics**

### **Introduction**

Les analyses théoriques et empiriques menées dans les chapitres précédents ont mis en évidence une constante de l'économie haïtienne contemporaine : l'impossibilité de concilier simultanément les objectifs sociaux, macroéconomiques et productifs. Cette impossibilité, conceptualisée par la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), se traduit par une série de tensions structurelles où chaque orientation adoptée par l'État, qu'il s'agisse de la politique budgétaire, monétaire, commerciale ou sociale, engendre mécaniquement des effets négatifs sur d'autres dimensions du système. Loin de se résumer à des ajustements conjoncturels, ces contradictions forment un véritable système de contraintes qui enferme l'action publique dans des arbitrages impossibles.

L'objet de ce chapitre est de proposer une cartographie analytique de ces incompatibilités, afin d'en préciser les contours et d'en dégager la logique interne. La métaphore cartographique n'est pas anodine : elle vise à rendre visible la complexité des interdépendances et à montrer que ces incompatibilités ne sont pas isolées, mais interconnectées. Elles forment un réseau de tensions qui se renforcent mutuellement, rendant toute tentative de réforme partielle vouée à l'échec si elle n'est pas articulée à une stratégie de cohérence nationale.

Trois grands foyers d'incompatibilités ressortent des analyses de la période 2016–2025 :

1. Les incompatibilités budgétaires et sociales : la tension permanente entre l'équilibre budgétaire, exigé par les

bailleurs et nécessaire à la stabilité macroéconomique, et le financement des politiques sociales, indispensables pour contenir la pauvreté et préserver la paix civile. Toute réduction du déficit implique des coupes dans les subventions et les transferts, au risque de déclencher des crises sociales ; à l'inverse, toute politique de soutien social creuse le déficit et alourdit la dette publique ;

2. Les incompatibilités monétaires et productives : la contradiction entre une politique monétaire restrictive, destinée à stabiliser la monnaie et à contenir l'inflation, et les besoins de financement de l'économie réelle, notamment en agriculture, en industrie et en infrastructures. La priorité donnée à la stabilité des prix et à la préservation des réserves de change limite la capacité de la BRH à soutenir le crédit productif, freinant ainsi toute perspective de transformation structurelle ;
3. Les incompatibilités externes et productives : la tension entre l'ouverture commerciale, qui garantit l'approvisionnement en biens de première nécessité et la stabilité sociale, et la faiblesse d'un appareil productif incapable de rivaliser avec les importations subventionnées. Cette ouverture, conditionnée par des engagements internationaux, contribue à l'érosion de la production locale et à la dépendance chronique aux transferts et à l'aide internationale.

Au-delà de ces trois foyers, l'économie haïtienne est traversée par des incompatibilités transversales, qui relient entre elles ces différents domaines. Ainsi, la dépendance aux transferts de la diaspora et à l'aide internationale, tout en stabilisant le budget et la balance des paiements, alimente la consommation importée et accentue le déficit commercial. De même, la dollarisation de l'économie, conséquence des déséquilibres monétaires, fragilise

la fiscalité et accentue la dépendance aux devises, reproduisant le cercle vicieux des déséquilibres externes.

En retraçant ces dynamiques, ce chapitre entend montrer que la crise haïtienne ne relève pas d'une addition de problèmes sectoriels, mais d'une configuration systémique où les choix publics se neutralisent mutuellement. Cette cartographie des incompatibilités a une double fonction : analytique, pour comprendre la structure des blocages, et normative, pour préparer le terrain aux propositions de trajectoires alternatives. Car c'est seulement en identifiant clairement les nœuds de contradictions et leurs interconnexions qu'il devient possible d'imaginer des politiques publiques compatibles, capables de transformer les ressources existantes en leviers de développement.

En définitive, l'introduction de ce chapitre place au cœur de l'analyse une question centrale : comment représenter et articuler les incompatibilités des choix publics de manière à transformer une logique d'échec récurrent en horizon de compatibilité ? La réponse passe par une mise en carte des tensions structurelles qui traversent l'économie haïtienne, préalable nécessaire à toute proposition de refondation.

## **1. Monétaire vs budgétaire**

L'une des incompatibilités majeures qui traverse l'économie haïtienne concerne la tension permanente entre les politiques monétaires et les politiques budgétaires. Dans un pays marqué par une faible mobilisation fiscale, une dépendance accrue aux financements extérieurs et une dollarisation progressive, la Banque de la République d'Haïti (BRH) et le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) se trouvent fréquemment engagés dans des stratégies contradictoires. L'État, en quête de financement pour répondre aux besoins sociaux et soutenir ses dépenses, sollicite l'appui monétaire, tandis que la BRH,

soucieuse de stabilité macroéconomique, s'efforce de contenir l'expansion monétaire afin de maîtriser l'inflation et de préserver la valeur de la gourde. Cette tension, qui s'est particulièrement accentuée sur la période 2016–2025, illustre la difficulté structurelle à articuler discipline monétaire et impératifs budgétaires.

### **1.1. Une dynamique inflationniste alimentée par le financement monétaire du déficit**

L'économie haïtienne au cours de la période 2016–2025 est marquée par une dynamique inflationniste persistante, dont l'un des moteurs essentiels réside dans le financement monétaire des déficits publics. Cette pratique, récurrente dans l'histoire économique du pays, traduit la faiblesse chronique de la mobilisation fiscale et l'incapacité structurelle de l'État à équilibrer ses comptes par des ressources internes. En monétisant ses déficits, l'État recourt à une solution de court terme qui lui permet de financer ses dépenses immédiates, mais au prix d'une instabilité macroéconomique et d'une perte progressive de confiance dans la monnaie nationale.

Les données de la Banque de la République d'Haïti (BRH) montrent que, sur plusieurs exercices budgétaires, une part significative du déficit a été couverte par des avances de la banque centrale au Trésor public (BRH, 2016–2025). Ce mécanisme accroît mécaniquement la base monétaire et alimente la demande globale sans contrepartie productive, ce qui génère une pression directe sur les prix (FMI, 2022). L'inflation annuelle, oscillant souvent entre 15 % et 25 %, reflète ainsi cette création monétaire qui, loin de stimuler la croissance, entretient un cercle vicieux de déséquilibres.

Le recours au financement monétaire traduit la faiblesse de la mobilisation fiscale, avec des recettes publiques ne dépassant pas 12 à 14 % du PIB, un niveau nettement inférieur à la moyenne

régionale (Banque mondiale, 2020; CEPALC, 2021). Faute de ressources internes suffisantes et dans un contexte de dépendance aux importations, l'État préfère mobiliser la BRH plutôt que d'imposer une austérité budgétaire socialement insoutenable. Toutefois, ce choix accroît la défiance vis-à-vis de la gourde et nourrit le processus de dollarisation, réduisant encore davantage l'efficacité de la politique monétaire (IHESI, 2022).

Cette dynamique inflationniste est également amplifiée par le fait que les dépenses financées par création monétaire concernent souvent des subventions (carburants, produits alimentaires, électricité) ou des dépenses de fonctionnement. Elles n'entraînent donc pas de gains de productivité ni d'élargissement de la base productive. L'inflation générée par ces politiques frappe particulièrement les ménages les plus pauvres, dont la consommation est concentrée sur les biens importés sensibles aux variations de change et de prix mondiaux (Fatton, 2021).

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), le financement monétaire du déficit illustre un arbitrage impossible : répondre aux urgences sociales et politiques suppose d'augmenter les dépenses publiques, mais faute de ressources fiscales ou d'accès élargi au financement extérieur, cette augmentation ne peut être couverte que par la création monétaire. Or, cette solution accroît l'inflation, réduit le pouvoir d'achat et fragilise la stabilité sociale qu'elle cherchait initialement à préserver. L'État est ainsi enfermé dans un cycle où chaque tentative de stabilisation produit un déséquilibre nouveau.

La dynamique inflationniste haïtienne trouve dans le financement monétaire des déficits l'une de ses causes structurelles. Tant que cette pratique restera un instrument privilégié de financement public, faute de réformes fiscales et de renforcement productif, l'économie demeurera prisonnière d'un régime d'incompatibilités

structurelles, où les impératifs de survie budgétaire se heurtent à l'objectif de stabilité macroéconomique.

## **1.2. La contrainte externe et la préservation des réserves**

La gestion macroéconomique d'Haïti au cours de la période 2016–2025 est largement déterminée par la contrainte externe, dont la manifestation la plus immédiate est la difficulté à préserver des réserves internationales suffisantes pour couvrir les besoins essentiels d'importations. Dans un contexte de déficit commercial chronique et de dépendance quasi totale aux biens importés — alimentaires, énergétiques et manufacturés —, la disponibilité en devises devient un paramètre central de la politique économique, conditionnant à la fois la stabilité monétaire, la lutte contre l'inflation et la capacité de l'État à financer ses engagements extérieurs.

Les données de la Banque de la République d'Haïti (BRH) révèlent que les réserves de change n'ont que rarement dépassé l'équivalent de trois mois d'importations, seuil considéré comme le minimum de sécurité par les institutions internationales (BRH, 2016–2025; FMI, 2022). Cette fragilité s'explique par le déséquilibre persistant de la balance des paiements : les exportations, dominées par la sous-traitance textile, restent insuffisantes pour compenser l'ampleur des importations, tandis que les transferts privés et l'aide internationale, bien qu'importants, ne parviennent pas à combler durablement l'écart (Banque mondiale, 2020).

La préservation des réserves est ainsi devenue une priorité constante de la BRH et des autorités budgétaires. Celle-ci se traduit par des interventions régulières sur le marché des changes pour limiter la dépréciation de la gourde, ainsi que par des politiques monétaires restrictives destinées à freiner la demande de devises (CEPALC, 2021). Cependant, ces interventions ont un coût élevé : chaque injection de dollars réduit le stock de réserves,

accentuant la dépendance aux financements extérieurs. La gestion de la contrainte externe se transforme donc en un exercice permanent d'équilibrisme entre stabilisation interne et vulnérabilité externe.

La contrainte est également politique et sociale. Préserver les réserves impose souvent de limiter les subventions et de réduire les importations financées par l'État, en particulier dans le secteur énergétique. Or, ces ajustements entraînent une hausse immédiate des prix, aggravant l'inflation et suscitant des mouvements sociaux parfois violents, comme en 2018 lors de la tentative de suppression des subventions sur les carburants (Fatton, 2021). Le choix entre préserver les réserves ou maintenir la stabilité sociale se présente ainsi comme un dilemme insoluble pour l'État.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), la contrainte externe et la préservation des réserves illustrent un arbitrage impossible : stabiliser la monnaie et contenir l'inflation suppose de dépenser des réserves, ce qui fragilise la position externe ; préserver les réserves exige de restreindre les importations et de réduire les dépenses, ce qui menace la stabilité sociale et accentue les tensions politiques. Cette contradiction structurelle empêche la construction d'une trajectoire de long terme, enfermant l'économie dans une logique de survie immédiate.

La contrainte externe ne constitue pas seulement une limite macroéconomique, mais une structure permanente de dépendance qui conditionne l'ensemble de la gouvernance économique haïtienne. Tant que l'appareil productif restera trop faible pour générer des devises de manière autonome, la préservation des réserves restera un objectif fragile et transitoire, confirmant l'existence d'un régime d'incompatibilités structurelles entre stabilité interne, autonomie externe et développement productif.

### **1.3. Une incompatibilité institutionnelle persistante**

Au-delà des déséquilibres budgétaires et monétaires, la gouvernance économique haïtienne est profondément marquée par une incompatibilité institutionnelle persistante, qui fragilise la cohérence des politiques publiques et empêche la construction d'une trajectoire de développement stable. Cette incompatibilité se traduit par la coexistence de règles contradictoires, de pratiques institutionnelles fragmentées et d'une faible coordination entre les organes de décision économique. Elle résulte à la fois d'héritages historiques, de la dépendance externe et de la fragilité chronique des institutions nationales.

La première manifestation de cette incompatibilité réside dans la relation asymétrique entre les principales institutions économiques nationales : la Banque de la République d'Haïti (BRH), le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI). Alors que la BRH cherche à préserver la stabilité monétaire par des politiques restrictives, le MEF doit financer des dépenses sociales et des déficits budgétaires qui appellent au contraire une expansion monétaire (BRH, 2016–2025; MEF, 2021). Cette absence de cohérence entre les deux institutions génère des tensions récurrentes, où la monnaie est utilisée à la fois comme instrument de stabilisation et comme mécanisme de financement d'urgence.

La deuxième manifestation est liée à la fragmentation de la gouvernance économique. Une grande partie de l'aide internationale et des financements extérieurs transite hors du budget de l'État, via des ONG ou des agences onusiennes, ce qui réduit la capacité du gouvernement à planifier et coordonner une stratégie nationale (Paul, 2019; FMI, 2022). Cette dualité institutionnelle, entre un État affaibli et des acteurs internationaux dominants, entretient une logique d'incompatibilité : les priorités

fixées par les bailleurs ne coïncident pas nécessairement avec les besoins sociaux et productifs du pays.

La troisième dimension de cette incompatibilité est politique et sociale. L'instabilité chronique, marquée par des alternances brutales de gouvernements, des crises parlementaires et une insécurité généralisée, empêche la continuité des politiques publiques (Fatton, 2021). Chaque transition institutionnelle entraîne une remise en cause des réformes engagées, accentuant la volatilité des règles et affaiblissant la crédibilité des institutions économiques. Cette instabilité, couplée à la défiance de la population vis-à-vis de l'État, limite encore davantage l'efficacité des instruments macroéconomiques.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), cette situation illustre une incompatibilité institutionnelle persistante : d'un côté, la logique de stabilisation monétaire et budgétaire, portée par la BRH et les bailleurs internationaux ; de l'autre, la nécessité de répondre aux urgences sociales et productives, qui impose une expansion des dépenses publiques. Ces deux orientations sont inconciliables dans le cadre institutionnel actuel, car aucune instance n'est en mesure d'arbitrer durablement entre elles ni de produire une cohérence nationale.

L'incompatibilité institutionnelle ne résulte pas seulement d'un déficit technique ou d'une faiblesse de compétences, mais d'une structure duale et contradictoire de la gouvernance économique haïtienne. Tant que cette contradiction ne sera pas dépassée par une réforme institutionnelle en profondeur — articulant souveraineté nationale, crédibilité monétaire et planification sociale —, le pays restera prisonnier d'un régime d'incompatibilités structurelles, où les institutions elles-mêmes deviennent productrices de déséquilibres.

#### **1.4. L'exemple des subventions pétrolières**

Les subventions pétrolières constituent l'une des illustrations les plus emblématiques des incompatibilités monétaires et budgétaires en Haïti. Maintenues depuis plusieurs décennies, elles visent à contenir le coût des carburants pour les ménages et les entreprises, dans un contexte où le transport constitue un poste central de dépenses et où les fluctuations internationales se répercutent directement sur les prix domestiques. Si elles répondent à une nécessité sociale et politique immédiate, ces subventions traduisent aussi un choix budgétaire et monétaire lourdement contraignant, qui illustre l'arbitrage impossible auquel est confronté l'État haïtien.

Sur le plan budgétaire, les subventions pétrolières représentent une charge considérable. Selon les rapports du MEF et de la BRH, elles ont absorbé plusieurs dizaines de milliards de gourdes au cours de la période 2016–2021, mobilisant une part importante des ressources fiscales déjà limitées (MEF, 2021; BRH, 2016–2025). Cette dépense réduit les marges pour l'investissement productif et contraint l'État à accroître son recours à l'endettement et, souvent, au financement monétaire du déficit. En privilégiant la stabilité sociale immédiate, le gouvernement alimente ainsi la spirale inflationniste qu'il tente par ailleurs de contenir.

Sur le plan monétaire, ces subventions exercent une pression directe sur la gourde. Les importations de produits pétroliers, financées en grande partie par l'État, génèrent une demande massive de devises. Lorsque ces importations ne sont pas couvertes par des recettes fiscales suffisantes, elles nécessitent des interventions de la BRH, qui doit mobiliser des réserves en dollars pour stabiliser le marché des changes (FMI, 2022). Ce mécanisme affaiblit les réserves internationales et accentue la dépendance aux financements externes, tout en réduisant la crédibilité de la politique monétaire.

L'exemple des subventions pétrolières illustre également une dimension politique et sociale incontournable. Chaque tentative de les réduire ou de les supprimer a entraîné des mouvements de protestation violents, comme en juillet 2018, lorsque la décision de mettre fin aux subventions, en application des recommandations du FMI, a déclenché des manifestations massives et une crise politique majeure (Fatton, 2021). Ces épisodes montrent que l'État ne dispose pas de la légitimité ni des instruments nécessaires pour arbitrer entre les exigences de soutenabilité budgétaire et la nécessité de maintenir la paix sociale.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), les subventions pétrolières traduisent un arbitrage impossible : maintenir les subventions permet d'éviter une explosion sociale, mais creuse le déficit, alimente l'inflation et fragilise les réserves ; les réduire ou les supprimer améliore la discipline budgétaire et monétaire, mais au prix d'une instabilité sociale et politique insoutenable. L'État se trouve piégé dans une logique où toute décision, qu'elle soit de maintien ou de retrait, génère un déséquilibre nouveau.

L'exemple des subventions pétrolières met en lumière la nature systémique des incompatibilités budgétaires et monétaires en Haïti. Elles révèlent la difficulté de concilier protection sociale, discipline macroéconomique et souveraineté énergétique. Tant que ce dilemme ne sera pas dépassé par une stratégie intégrée — combinant réforme fiscale, diversification énergétique et ciblage social plus efficace —, les subventions pétrolières continueront de symboliser le régime d'incompatibilités structurelles qui paralyse la gouvernance économique haïtienne.

### **1.5. Vers une articulation manquée des politiques économiques**

L'analyse des interactions entre politique budgétaire et politique monétaire en Haïti met en évidence une articulation manquée des politiques économiques, qui constitue l'un des nœuds centraux de l'instabilité macroéconomique du pays. Alors que la cohérence entre instruments budgétaires, monétaires et de change est indispensable pour assurer la stabilité des prix, soutenir l'investissement et préserver la soutenabilité externe, le cas haïtien révèle une fragmentation institutionnelle et une logique d'arbitrages contradictoires, incapables de produire une stratégie concertée.

La politique budgétaire, contrainte par une mobilisation fiscale insuffisante et une forte dépendance aux financements extérieurs, s'oriente vers le financement monétaire des déficits. Le Trésor public, en recourant aux avances de la Banque de la République d'Haïti (BRH), alimente une expansion monétaire qui accentue l'inflation et fragilise la monnaie (BRH, 2016–2025; MEF, 2021). Dans le même temps, la BRH poursuit une politique monétaire restrictive, cherchant à freiner l'expansion de la masse monétaire et à stabiliser le taux de change (FMI, 2022). Cette contradiction entre une politique budgétaire expansionniste et une politique monétaire restrictive illustre l'absence d'une coordination efficace entre les institutions.

Cette articulation manquée se traduit aussi par une gestion fragmentée de la contrainte externe. Alors que la politique budgétaire accroît la demande d'importations à travers des subventions coûteuses (carburants, alimentation), la politique monétaire tente de préserver les réserves de change par des interventions régulières sur le marché des devises. Ces interventions, en réduisant les réserves internationales déjà fragiles, accroissent la dépendance de l'État aux transferts privés

et à l'aide internationale (Banque mondiale, 2020; CEPALC, 2021). Le résultat est une gouvernance économique où les instruments s'annulent mutuellement, plutôt que de se renforcer dans une logique de compatibilité.

L'absence d'articulation se reflète enfin dans la fragilité institutionnelle et politique. Les alternances brutales de gouvernements, l'instabilité parlementaire et la faiblesse de la planification publique empêchent la construction d'une stratégie macroéconomique de long terme (Fatton, 2021). La logique de court terme domine : la politique budgétaire vise à contenir les crises sociales immédiates, tandis que la politique monétaire tente de répondre aux déséquilibres financiers. Aucune instance n'assure la médiation de ces choix ni la définition d'un cadre stratégique unifié.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), cette articulation manquée illustre un régime d'incompatibilités institutionnelles : le budget public est orienté vers la survie sociale, la politique monétaire vers la stabilisation externe, et la politique de change vers la préservation fragile des réserves. Ces orientations, poursuivies simultanément, mais sans cohérence, engendrent des arbitrages impossibles et reproduisent les déséquilibres au lieu de les résoudre.

En définitive, Haïti souffre moins d'une absence de politiques économiques que d'une incapacité à les articuler dans une vision commune. Tant que la coordination entre politique budgétaire, monétaire et de change ne sera pas repensée autour d'une stratégie intégrée, articulant stabilité sociale, discipline macroéconomique et transformation productive, le pays restera enfermé dans un régime d'incompatibilités structurelles, où les politiques publiques se neutralisent au lieu de converger vers une trajectoire de développement.

## **2. Social vs productif**

L'une des contradictions les plus persistantes dans l'économie haïtienne contemporaine est celle qui oppose la nécessité de répondre aux urgences sociales et l'impératif de renforcer la base productive. Cette tension, inscrite au cœur de l'action publique depuis plusieurs décennies, s'est accentuée entre 2016 et 2025 avec l'aggravation de la pauvreté, la montée de l'insécurité alimentaire et la fragilité des infrastructures productives. Elle illustre une incompatibilité structurelle où les choix publics, orientés vers l'apaisement social immédiat, compromettent les conditions d'un développement productif durable.

### **2.1. Les impératifs sociaux immédiats**

La gouvernance économique haïtienne est constamment rattrapée par les impératifs sociaux immédiats, qui conditionnent largement l'orientation des politiques publiques. Dans un contexte marqué par une pauvreté endémique — touchant plus de 60 % de la population —, une insécurité alimentaire chronique et une inflation structurellement élevée, les gouvernements sont contraints de privilégier des mesures de court terme destinées à contenir la contestation sociale et à assurer une stabilité politique minimale (Banque mondiale, 2020; IHSI, 2022). Ces impératifs, bien qu'indispensables pour prévenir des crises humanitaires ou politiques majeures, exercent une pression permanente sur les finances publiques et limitent la possibilité de mettre en œuvre des réformes structurelles orientées vers la production.

Les politiques sociales adoptées au cours de la période 2016–2025 se concentrent principalement sur des interventions conjoncturelles, telles que les subventions aux produits pétroliers, la distribution de vivres ou d'aides financières ponctuelles, et des ajustements du salaire minimum (MEF, 2021; BRH, 2016–2025). Ces mesures répondent à une logique de survie : elles permettent de freiner temporairement la hausse du coût de la vie et d'atténuer

les effets de l'inflation, mais elles mobilisent une part considérable des ressources publiques. Leur caractère non productif et leur faible ciblage accentuent les déséquilibres budgétaires, tout en restant insuffisants pour réduire durablement la pauvreté (FMI, 2022).

Les impératifs sociaux relèvent aussi d'une dimension politique. Dans une société marquée par une forte instabilité institutionnelle, les dirigeants sont poussés à répondre aux revendications immédiates des groupes sociaux les plus vulnérables, souvent sous la menace de mobilisations populaires massives. Cette pression empêche la planification de long terme et conduit à une gouvernance réactive, où la dépense sociale devient un outil de gestion de crise plutôt qu'un levier de développement inclusif (Providence, 2025a).

En parallèle, l'aide internationale joue un rôle ambivalent : elle finance une partie des programmes sociaux, mais ses conditionnalités imposent aussi des restrictions budgétaires qui réduisent la marge de manœuvre de l'État (Paul, 2019; CEPALC, 2021). Ainsi, l'État haïtien est pris dans une contradiction où les impératifs sociaux exigent une expansion des dépenses, tandis que les contraintes macroéconomiques et externes imposent une discipline budgétaire incompatible avec ces besoins.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), les impératifs sociaux immédiats traduisent une incompatibilité structurelle : répondre aux urgences sociales est indispensable pour maintenir la paix civile, mais cette réponse, fondée sur des dépenses non productives, accentue les déséquilibres budgétaires et freine l'investissement productif. À l'inverse, réallouer les ressources vers des politiques productives suppose de réduire les dépenses sociales immédiates, ce qui risque de déclencher une instabilité sociale insoutenable.

Les impératifs sociaux immédiats enferment la gouvernance haïtienne dans une logique de court-termisme structurel. Tant qu'ils ne seront pas articulés à une stratégie intégrée visant à transformer la base productive, ils continueront de piéger l'État dans un régime d'arbitrages impossibles, où la survie politique et sociale à court terme se fait au prix de la souveraineté économique et de la transformation durable.

## **2.2. Le déficit d'investissement productif**

L'une des caractéristiques les plus marquantes de l'économie haïtienne au cours de la période 2016–2025 est la persistance d'un déficit chronique d'investissement productif, qui empêche toute transformation structurelle et condamne le pays à la dépendance externe. Alors que les impératifs sociaux immédiats absorbent une part importante des ressources budgétaires, les dépenses consacrées à l'agriculture, à l'énergie, aux infrastructures et à l'industrie restent largement insuffisantes pour stimuler une croissance soutenue et inclusive (Banque mondiale, 2020; FMI, 2022).

Les données du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et de l'IHSI montrent que l'investissement public représente rarement plus de 3 à 4 % du PIB, un niveau nettement inférieur à la moyenne régionale de l'Amérique latine et de la Caraïbe (CEPALC, 2021; IHSI, 2022). De plus, cet investissement est largement dépendant de financements extérieurs concessionnels, ce qui limite la souveraineté de l'État dans la définition des priorités. En pratique, une grande partie des projets financés par les bailleurs porte sur des infrastructures de base, nécessaires, mais insuffisantes pour enclencher un processus d'industrialisation ou de modernisation agricole.

Le déficit d'investissement productif est aggravé par la prépondérance des dépenses courantes dans la structure budgétaire. Les subventions aux carburants et aux produits

alimentaires, ainsi que le service croissant de la dette, absorbent des ressources qui pourraient être allouées à la productivité (MEF, 2021). Cette orientation traduit une logique de court terme : assurer la paix sociale et répondre aux urgences immédiates, au détriment de la préparation d'un avenir économique durable.

La faiblesse de l'investissement se manifeste de façon particulièrement dramatique dans l'agriculture, secteur qui emploie encore une grande partie de la population. Faute de soutien public, de crédits accessibles et d'infrastructures adaptées, la productivité agricole stagne, contraignant le pays à importer l'essentiel de ses denrées alimentaires (BRH, 2016–2025). De même, le secteur énergétique reste dominé par des importations coûteuses de produits pétroliers, en l'absence d'une stratégie de diversification vers les énergies renouvelables (FMI, 2022). Enfin, l'industrie demeure cantonnée à la sous-traitance textile, sans réelle montée en gamme ni diversification des filières exportatrices (Banque mondiale, 2020).

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), ce déficit d'investissement productif illustre un arbitrage structurel : consacrer des ressources à la protection sociale immédiate est indispensable pour maintenir la stabilité politique, mais cela réduit les marges de manœuvre pour financer les politiques productives ; à l'inverse, réorienter les ressources vers l'investissement suppose de réduire les transferts sociaux et les subventions, ce qui entraînerait des tensions sociales insoutenables. L'État est donc pris dans une logique de survie où chaque décision de court terme compromet la possibilité d'une transformation de long terme.

En définitive, le déficit d'investissement productif constitue l'un des principaux freins au développement haïtien. Tant que les choix publics continueront de privilégier la gestion immédiate des crises sociales au détriment d'une stratégie de transformation

productive, l'économie restera prisonnière d'un régime d'incompatibilités structurelles, incapable de bâtir une base économique souveraine et durable.

### **2.3. Une logique de cercle vicieux**

L'articulation entre impératifs sociaux immédiats et déficit d'investissement productif en Haïti révèle une logique de cercle vicieux qui alimente la reproduction des déséquilibres économiques et sociaux. Chaque réponse de court terme destinée à apaiser les tensions sociales contribue à fragiliser davantage les fondements productifs, tandis que l'absence d'investissement productif renforce la dépendance aux politiques sociales compensatoires. Cette dynamique cumulative explique en grande partie l'incapacité du pays à sortir du régime d'urgence permanente dans lequel il est enfermé.

Le premier élément de ce cercle vicieux réside dans le poids des subventions et transferts sociaux, qui absorbent une part considérable des ressources publiques. Ces dépenses, justifiées par la nécessité de contenir l'inflation et d'assurer un minimum de stabilité politique, réduisent les marges disponibles pour financer l'agriculture, l'énergie ou l'industrie (MEF, 2021; FMI, 2022). En conséquence, l'appareil productif reste sous-développé, incapable de répondre aux besoins de consommation internes ni de générer des excédents exportables.

Cette faiblesse productive nourrit à son tour une dépendance accrue aux importations. Les produits alimentaires et énergétiques, majoritairement importés, exposent le pays aux fluctuations des prix internationaux et du taux de change. Chaque dépréciation de la gourde entraîne une hausse des prix domestiques, accentuant la pauvreté et l'insécurité alimentaire (BRH, 2016–2025; IHSI, 2022). Cette inflation importée accroît la pression sociale et pousse l'État à maintenir ou à élargir les programmes de subventions, bouclant ainsi le cycle.

Parallèlement, la dépendance aux flux externes — transferts privés, aide internationale et financements concessionnels — stabilise temporairement l'économie, mais entretient cette logique de court terme. Les transferts soutiennent la consommation sans stimuler l'investissement productif (Banque mondiale, 2020). L'aide internationale finance des programmes sociaux, mais conditionne les marges de manœuvre budgétaires, souvent au détriment de la planification de long terme (CEPALC, 2021). Ces flux externes deviennent alors autant de béquilles qui prolongent la survie du système sans en transformer les logiques profondes.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), ce cercle vicieux illustre une incompatibilité structurelle entre stabilité sociale et transformation productive. Les politiques sociales de court terme, bien que nécessaires pour prévenir l'effondrement, absorbent les ressources indispensables à la construction d'une base productive ; l'absence d'investissement productif empêche toute réduction durable de la pauvreté, accroissant ainsi la nécessité de maintenir ces mêmes politiques sociales. L'État est piégé dans un cycle d'arbitrages impossibles où chaque solution conjoncturelle génère un problème structurel.

La gouvernance économique haïtienne fonctionne selon une logique de reproduction cumulative des vulnérabilités. Tant que les impératifs sociaux et les politiques productives ne seront pas articulés dans une stratégie de compatibilités construites — intégrant protection sociale, productivité et souveraineté économique —, le pays restera enfermé dans un régime d'urgence perpétuelle, incapable d'amorcer une dynamique cumulative de développement.

#### **2.4. L'impossible arbitrage de l'État haïtien**

La tension entre impératifs sociaux immédiats et besoins d'investissement productif place l'État haïtien face à un arbitrage

impossible, qui illustre la nature systémique des incompatibilités de ses choix publics. Chaque orientation adoptée pour répondre aux urgences sociales ou macroéconomiques produit un déséquilibre nouveau, révélant l'incapacité de la gouvernance à concilier simultanément cohésion sociale, discipline budgétaire et transformation productive.

Le premier exemple est celui des subventions alimentaires et énergétiques. En maintenant artificiellement bas le prix du riz, du carburant ou de l'électricité, l'État cherche à contenir la contestation sociale et à préserver la stabilité politique. Mais ces dépenses représentent une ponction budgétaire considérable, réduisant les marges pour financer l'agriculture, les infrastructures et l'énergie renouvelable (MEF, 2021; FMI, 2022). Leur suppression, souvent exigée par les bailleurs internationaux, déclenche en revanche des mobilisations populaires massives, comme en juillet 2018 lors de la tentative de retrait des subventions sur les carburants (Fatton, 2021). L'État oscille donc entre préserver la paix sociale au prix de déficits chroniques, ou satisfaire les conditionnalités externes au risque d'une explosion sociale.

Un deuxième exemple concerne l'allocation budgétaire. Privilégier l'investissement productif exigerait une réorientation des ressources publiques vers l'agriculture, l'énergie et l'industrie. Mais cela impliquerait de réduire les dépenses sociales immédiates, dans un pays où plus de 40 % de la population est en insécurité alimentaire et où la majorité des ménages dépend directement de programmes de transferts ou de subventions (IHSI, 2022; CEPALC, 2021). À l'inverse, maintenir les dépenses sociales compromet la possibilité d'accumuler un capital productif suffisant pour réduire durablement la pauvreté.

Enfin, un troisième exemple illustre cette contradiction à travers la gestion de la politique monétaire. Les interventions de la BRH

pour stabiliser le taux de change, indispensables pour protéger le pouvoir d'achat des ménages, consomment des réserves en devises déjà limitées. Or, préserver ces réserves nécessiterait de restreindre les importations ou d'accepter une dépréciation accélérée de la gourde, ce qui accroîtrait l'inflation et alimenterait de nouvelles revendications sociales (BRH, 2016–2025; Banque mondiale, 2020).

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), l'État haïtien se trouve pris dans un régime d'arbitrages impossibles : protéger les plus vulnérables par des subventions accroît les déséquilibres budgétaires ; investir dans la production suppose de réduire l'aide sociale, au risque de provoquer une instabilité insoutenable ; stabiliser la monnaie pour préserver le pouvoir d'achat fragilise les réserves et alimente la dépendance externe. Aucune solution ne permet de concilier simultanément ces objectifs, ce qui condamne la gouvernance à une logique réactive de court terme.

L'impossible arbitrage de l'État haïtien reflète une contradiction structurelle : celle d'un pays contraint de choisir entre la survie sociale immédiate et la transformation productive de long terme, sans disposer des moyens institutionnels et budgétaires pour concilier les deux. Tant que cette impasse ne sera pas dépassée par une refondation des choix publics autour d'une stratégie de compatibilités construites — articulant protection sociale, souveraineté alimentaire et investissement productif —, Haïti demeurera prisonnier d'un régime d'incompatibilités structurelles.

La contradiction entre social et productif n'est pas un choix accidentel, mais une incompatibilité structurelle, inscrite dans la trajectoire économique et institutionnelle d'Haïti. Elle montre que l'État est contraint de privilégier des réponses sociales de court terme pour éviter l'effondrement, mais au prix d'un sacrifice

permanent de l'investissement productif, pourtant indispensable à la sortie durable de la crise.

Cette section confirme ainsi la pertinence de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence) : loin de se limiter à des dilemmes conjoncturels, les arbitrages impossibles entre social et productif traduisent une incapacité systémique à construire une cohérence nationale où politiques sociales et politiques productives s'articuleraient dans une logique complémentaire plutôt que contradictoire.

### **3. National vs international**

L'incompatibilité entre les dynamiques nationales et les contraintes internationales constitue l'un des nœuds structurels les plus visibles de l'économie haïtienne. Elle traduit la tension permanente entre, d'une part, les besoins internes de justice sociale, de stabilité politique et de développement productif, et, d'autre part, les exigences externes de discipline macroéconomique, d'ouverture commerciale et de conformité aux normes internationales. Cette contradiction ne relève pas seulement d'un déséquilibre économique : elle renvoie à la question fondamentale de la souveraineté économique et de la capacité de l'État haïtien à définir ses propres choix publics dans un cadre marqué par la dépendance financière et commerciale.

#### **3.1. Des besoins internes pressants**

L'économie et la société haïtiennes se trouvent confrontées à une série de besoins internes pressants qui conditionnent l'action publique et pèsent lourdement sur les arbitrages économiques. Ces besoins, ancrés dans une réalité de pauvreté chronique, d'inégalités profondes et de déficits structurels en infrastructures et services de base, appellent des réponses urgentes. Toutefois, leur ampleur et leur complexité rendent difficile leur conciliation avec les contraintes macroéconomiques et les exigences des

bailleurs de fonds, accentuant ainsi le régime d'incompatibilités structurelles qui caractérise Haïti.

Le premier besoin interne est la sécurité alimentaire. Plus de 40 % des ménages haïtiens sont en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère, selon les données de l'IHSI et de la FAO, et cette proportion s'est aggravée avec la succession des chocs économiques et climatiques (IHSI, 2022; CEPALC, 2021). L'État est donc contraint de mobiliser d'importantes ressources pour financer des programmes d'assistance alimentaire et de subventions, afin de prévenir des crises humanitaires et des explosions sociales. Cette urgence absorbe une part considérable des ressources publiques et réduit les marges pour l'investissement productif.

Le deuxième besoin concerne les services sociaux de base, notamment la santé, l'éducation et la protection sociale. Dans un pays où l'espérance de vie reste inférieure à la moyenne régionale et où les taux de scolarisation et d'alphabétisation demeurent faibles, les demandes sociales sont pressantes et continues (Banque mondiale, 2020). L'État doit assurer un financement minimal de ces secteurs, souvent avec le soutien direct des bailleurs, mais au prix d'une dépendance structurelle qui fragilise sa souveraineté budgétaire et programmatique (FMI, 2022).

Un troisième besoin interne crucial réside dans la sécurité publique et la gouvernance institutionnelle. La montée de l'insécurité, liée notamment à l'expansion des groupes armés et à la faiblesse des institutions judiciaires et policières, oblige l'État à consacrer des ressources croissantes à la sécurité et à la gestion des crises. Or, ces dépenses, bien qu'incontournables, détournent encore davantage de ressources des investissements productifs de long terme.

Enfin, l'économie haïtienne est confrontée à des besoins d'infrastructures essentielles : routes, énergie, eau potable, logement. Leur déficit constitue un frein majeur au développement productif et social (MEF, 2021; BRH, 2016–2025). Pourtant, faute de ressources internes suffisantes, l'État ne peut répondre qu'à une fraction de ces besoins, renforçant la dépendance aux projets financés par les bailleurs internationaux, eux-mêmes soumis à des logiques de conditionnalité et de court terme.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), ces besoins internes pressants créent une tension insurmontable : répondre aux urgences sociales est nécessaire pour préserver la cohésion nationale, mais cela se fait au prix de la compression de l'investissement productif et de l'accroissement du déficit budgétaire. À l'inverse, orienter les ressources vers la production impliquerait de sacrifier temporairement certaines dépenses sociales, une option politiquement et socialement intenable.

En somme, les besoins internes haïtiens ne constituent pas seulement des priorités de politique publique : ils représentent une contrainte systémique qui enferme la gouvernance dans une logique de gestion de crise permanente. Tant que ces besoins ne seront pas intégrés dans une stratégie de développement articulant inclusion sociale et transformation productive, ils continueront de nourrir le régime d'incompatibilités structurelles, où survie immédiate et construction de l'avenir demeurent irréconciliables.

### **3.2. Les exigences des bailleurs et partenaires internationaux**

Si les besoins internes pressants définissent les priorités de la société haïtienne, la gouvernance économique du pays est tout autant façonnée par les exigences des bailleurs et partenaires internationaux, qui conditionnent l'accès aux ressources financières indispensables à la survie de l'État. Dans un contexte

de déficit budgétaire chronique, de dépendance commerciale et de faiblesse des recettes fiscales, Haïti n'a d'autre choix que de composer avec les institutions multilatérales, les agences bilatérales et les ONG internationales. Cette dépendance financière s'accompagne d'une perte relative d'autonomie décisionnelle, car les financements sont assortis de conditionnalités qui s'imposent aux politiques nationales.

Les institutions multilatérales telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID) exigent, en échange de leurs soutiens financiers, des programmes d'ajustement visant à assurer la discipline budgétaire, la soutenabilité de la dette et la stabilité macroéconomique (FMI, 2022; Banque mondiale, 2020). Ces conditionnalités incluent généralement la réduction des subventions publiques, la rationalisation des dépenses, la réforme fiscale et la libéralisation du commerce et des marchés. Or, ces mesures, si elles renforcent la viabilité macroéconomique, entrent souvent en contradiction avec les besoins sociaux immédiats, en provoquant une hausse des prix et une accentuation des inégalités (CEPALC, 2021).

Les bailleurs bilatéraux et les agences de coopération, quant à eux, orientent leurs financements vers des programmes spécifiques, souvent en dehors du budget de l'État. Une grande partie de l'aide humanitaire et du soutien au développement transite ainsi par des ONG internationales ou des agences onusiennes, limitant la capacité de l'État à planifier et coordonner l'utilisation des ressources (Providence, 2015). Cette fragmentation renforce la dépendance et entretient une logique de substitution : les bailleurs assurent la fourniture de services sociaux que l'État, faute de ressources, ne peut assumer.

De plus, les partenaires internationaux exercent une influence sur les priorités sectorielles. La focalisation sur la sous-traitance

textile, encouragée par les accords HOPE et HELP avec les États-Unis, illustre une insertion internationale orientée par les intérêts externes plutôt que par une stratégie nationale de diversification productive (Fatton, 2021). De même, les programmes de sécurité financés par la communauté internationale privilégient la stabilisation politique à court terme, sans transformer durablement les institutions de gouvernance.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), ces exigences traduisent une incompatibilité majeure : accepter les conditionnalités est indispensable pour maintenir l'accès aux financements externes et éviter l'effondrement économique, mais cela signifie adopter des politiques souvent incompatibles avec les impératifs sociaux et productifs nationaux. À l'inverse, tenter de répondre pleinement aux besoins internes suppose de s'affranchir des conditionnalités, au risque de voir suspendus les flux financiers vitaux pour l'État. L'État haïtien se trouve ainsi piégé dans une contradiction structurelle, où chaque option entraîne un coût insoutenable.

Les exigences des bailleurs et partenaires internationaux ne sont pas seulement des contraintes externes : elles constituent un élément structurant de la gouvernance haïtienne, qui oriente les choix publics vers la soutenabilité macroéconomique au détriment de la cohésion sociale et de l'investissement productif. Tant qu'Haïti restera dépendant de financements conditionnés, le pays demeurera enfermé dans un régime d'incompatibilités structurelles, où souveraineté nationale et survie budgétaire apparaissent irréconciliables.

### **3.3. Une dépendance financière qui fragilise la souveraineté**

La trajectoire économique et politique d'Haïti au cours de la période 2016–2025 met en évidence une dépendance financière structurelle qui réduit considérablement sa capacité de décision

autonome et fragilise sa souveraineté nationale. Cette dépendance se manifeste à travers la place centrale occupée par les bailleurs multilatéraux, bilatéraux et la diaspora dans le financement de l'État et dans la stabilisation macroéconomique. Or, si ces apports sont indispensables pour éviter l'effondrement économique et social, ils enferment le pays dans un régime où la souveraineté nationale est constamment négociée, limitée et parfois compromise.

Le premier aspect de cette dépendance réside dans le rôle prépondérant des institutions financières internationales. Le FMI, la Banque mondiale et la BID conditionnent leurs appuis financiers à l'adoption de politiques d'ajustement, notamment la réduction des subventions, l'élargissement de l'assiette fiscale, la discipline budgétaire et la libéralisation des marchés (FMI, 2022; Banque mondiale, 2020). Ces conditionnalités, conçues pour renforcer la soutenabilité macroéconomique, se traduisent souvent par une réduction des marges de manœuvre politiques de l'État, qui doit arbitrer entre ses priorités sociales internes et les engagements pris vis-à-vis des bailleurs (CEPALC, 2021).

Un deuxième aspect concerne la dépendance à l'aide humanitaire et au financement des ONG internationales. Une large part des dépenses sociales essentielles — santé, éducation, sécurité alimentaire — est assurée directement par des acteurs internationaux, hors du budget national (Paul, 2019). Si ces financements permettent d'éviter des crises humanitaires massives, ils affaiblissent la capacité de l'État à incarner la puissance publique et à organiser la solidarité nationale. La souveraineté est ainsi réduite à une fonction administrative, alors que les choix stratégiques sont dictés par des acteurs extérieurs.

Un troisième aspect réside dans la dépendance aux transferts privés de la diaspora, qui représentent près de 30 % du PIB (BRH, 2016–2025). Ces flux, vitaux pour la consommation des ménages,

échappent largement à toute stratégie publique de mobilisation et accentuent l'écart entre la société civile et l'État. La stabilité sociale repose donc en partie sur des ressources qui échappent à la régulation nationale, fragilisant encore davantage la souveraineté économique.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), cette dépendance financière illustre un arbitrage impossible : accepter les financements extérieurs assure la survie économique et sociale, mais au prix d'une réduction de la souveraineté politique et budgétaire ; tenter de reconquérir cette souveraineté en s'affranchissant des financements externes conduirait à un effondrement économique et à une crise sociale majeure. L'État haïtien est ainsi enfermé dans un dilemme permanent où chaque option compromet une dimension essentielle de son développement.

La dépendance financière d'Haïti fragilise sa souveraineté en l'empêchant de définir de manière autonome ses priorités de développement. Elle traduit une perte d'autonomie stratégique qui va au-delà du domaine économique pour toucher au cœur même de la gouvernance politique et institutionnelle. Tant que cette dépendance ne sera pas transformée en coopération équitable et orientée vers le renforcement productif, Haïti restera prisonnier d'un régime d'incompatibilités structurelles, où survie financière et souveraineté nationale demeurent inconciliables.

### **3.4. L'impossible conciliation entre logique nationale et logique internationale**

La gouvernance économique haïtienne est prise dans une tension permanente entre logique nationale — dictée par les besoins pressants de la population et les impératifs de cohésion sociale — et logique internationale, orientée vers la stabilité macroéconomique et la discipline budgétaire imposées par les bailleurs de fonds. Cette dualité engendre une contradiction

structurelle que les gouvernements successifs n'ont jamais pu surmonter : répondre aux revendications sociales internes implique souvent de violer les conditionnalités externes, tandis que respecter ces dernières suppose d'adopter des mesures impopulaires qui sapent la légitimité politique de l'État.

La logique nationale s'exprime dans la nécessité de financer des programmes sociaux et des subventions, notamment sur les produits alimentaires et énergétiques, afin de contenir l'inflation et d'éviter des crises sociales récurrentes. Dans une société où plus de 60 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et où l'insécurité alimentaire touche près de la moitié des ménages, la demande sociale impose une expansion des dépenses publiques et un soutien aux prix (IHSI, 2022; CEPALC, 2021). Cette logique vise à préserver la paix civile et à maintenir une stabilité politique minimale.

La logique internationale, en revanche, privilégie la discipline macroéconomique. Les bailleurs multilatéraux — FMI, Banque mondiale, BID — conditionnent leur appui financier à la réduction des déficits, à la suppression des subventions et à la libéralisation des marchés (FMI, 2022; Banque mondiale, 2020). Ces prescriptions répondent à des impératifs de soutenabilité externe et de crédibilité financière, mais elles entrent en contradiction avec les impératifs sociaux internes. Ainsi, la tentative de suppression des subventions pétrolières en 2018, exigée dans le cadre d'un accord avec le FMI, a provoqué une flambée des prix, des émeutes et une crise politique majeure (Fatton, 2021).

Cette tension se traduit par une gouvernance économique réactive et fragmentée. D'un côté, l'État s'efforce de satisfaire les bailleurs pour garantir la continuité des flux financiers extérieurs, indispensables à la stabilisation des réserves et au financement du budget ; de l'autre, il doit répondre aux revendications sociales

pour éviter l'effondrement de l'ordre politique. Chaque décision devient ainsi un compromis fragile, incapable de satisfaire pleinement ni la logique nationale ni la logique internationale.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), cette situation illustre un arbitrage impossible. La logique nationale privilégie la survie sociale immédiate, mais au prix d'une instabilité macroéconomique ; la logique internationale privilégie la soutenabilité financière, mais au détriment de la légitimité politique et de la cohésion sociale. L'État haïtien se trouve ainsi pris dans un piège où aucun choix ne permet de concilier simultanément souveraineté nationale, stabilité sociale et discipline macroéconomique.

L'impossible conciliation entre logique nationale et logique internationale constitue l'un des traits structurants du modèle haïtien. Tant que cette dualité ne sera pas dépassée par une stratégie de compatibilités construites, articulant protection sociale, discipline budgétaire et renforcement productif, Haïti demeurera enfermé dans un régime d'incompatibilités structurelles, où l'État agit moins comme un arbitre souverain que comme un gestionnaire d'arbitrages impossibles.

L'incompatibilité entre national et international révèle le cœur de la crise de souveraineté économique en Haïti. Elle illustre que la marge de manœuvre de l'État est réduite à un espace étroit, où chaque choix implique un sacrifice majeur. Cette situation conforte la théorie des incompatibilités des choix publics : loin d'être un problème de gestion ou d'exécution, la crise haïtienne traduit un système où les exigences nationales et internationales sont structurellement inconciliables.

La perspective d'une refondation des choix publics ne pourra donc se limiter à une meilleure gestion interne ; elle devra aussi repenser les termes de l'insertion internationale du pays et

redéfinir les conditions d'une souveraineté ajustée, capable de concilier besoins sociaux internes et contraintes globales.

#### **4. Études de cas illustratives : subventions pétrolières et gestion des importations alimentaires**

L'analyse des incompatibilités des choix publics en Haïti trouve une expression particulièrement éclairante dans certains dossiers emblématiques où les décisions économiques se sont heurtées à des contraintes contradictoires. Deux exemples en particulier permettent de saisir concrètement la dynamique des arbitrages impossibles : la politique de subventions aux produits pétroliers et la gestion des importations alimentaires stratégiques, notamment du riz. Ces deux cas illustrent, de manière empirique, la logique des incompatibilités et leurs effets sociaux, économiques et politiques.

##### **4.1. La subvention pétrolière : entre stabilité sociale et déséquilibre budgétaire**

La question des subventions pétrolières constitue l'une des illustrations les plus révélatrices des arbitrages impossibles auxquels l'État haïtien est confronté. Destinée à contenir le prix des carburants et, par ricochet, le coût du transport et des biens de première nécessité, cette politique répond à une exigence de stabilité sociale immédiate dans un pays marqué par la pauvreté généralisée et l'inflation structurellement élevée. Toutefois, cette stratégie pèse lourdement sur les finances publiques, en contribuant à l'aggravation du déséquilibre budgétaire et en accentuant la dépendance de l'État aux financements externes.

D'un côté, la subvention pétrolière joue un rôle crucial de tampon social et politique. Dans une économie où le transport conditionne l'accès aux marchés, à l'emploi et aux services essentiels, une hausse du prix du carburant se traduit mécaniquement par une flambée des prix alimentaires et une réduction du pouvoir d'achat

des ménages les plus vulnérables (IHSI, 2022; Banque mondiale, 2020). Les gouvernements successifs ont donc maintenu ces subventions pour éviter des mouvements sociaux massifs. L'épisode de juillet 2018, marqué par des émeutes consécutives à l'annonce d'une hausse des prix des carburants, illustre la centralité de ce mécanisme comme outil de paix sociale.

D'un autre côté, cette politique a des effets macroéconomiques profondément déséquilibrants. Selon les rapports du MEF et de la BRH, les subventions pétrolières ont absorbé plusieurs dizaines de milliards de gourdes au cours de la décennie, représentant une charge budgétaire équivalente, certains exercices, à plusieurs points de PIB (MEF, 2021). Ces dépenses réduisent drastiquement les marges pour l'investissement productif (agriculture, énergie renouvelable, infrastructures) et obligent l'État à recourir au financement monétaire ou à l'endettement externe, ce qui alimente l'inflation et fragilise davantage la gourde (FMI, 2022).

La subvention pétrolière illustre ainsi une contradiction irréductible entre logique sociale et logique budgétaire. Maintenir cette politique assure une stabilité de court terme, mais reproduit les déséquilibres structurels ; la réduire ou la supprimer, conformément aux exigences des bailleurs, déclenche une flambée des prix et des contestations sociales violentes. Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), la subvention pétrolière cristallise l'un des arbitrages les plus insolubles : elle illustre le dilemme fondamental entre stabilité sociale et discipline macroéconomique, où toute décision, quel qu'en soit le sens, entraîne des effets de fragilisation.

En définitive, la subvention pétrolière apparaît comme un symbole paradigmatique du régime d'incompatibilités structurelles en Haïti. Elle traduit l'incapacité de l'État à concilier

les impératifs sociaux immédiats avec les exigences de soutenabilité budgétaire et macroéconomique. Tant qu'une réforme structurelle de la politique énergétique, intégrant diversification des sources, ciblage des aides et coopération internationale, ne sera pas mise en œuvre, cette subvention continuera de jouer le rôle d'une solution transitoire, coûteuse et contradictoire, incapable de sortir le pays de sa dépendance chronique.

#### **4.2. La gestion des importations alimentaires : le cas emblématique du riz**

La gestion des importations alimentaires, et en particulier celle du riz, constitue un exemple emblématique des contradictions structurelles de l'économie haïtienne. Produit de base de l'alimentation nationale, le riz est au cœur des arbitrages impossibles entre sécurité alimentaire, protection sociale et dépendance externe. L'évolution de ce secteur révèle à la fois la vulnérabilité du pays face aux fluctuations internationales et la faiblesse de sa production locale, accentuée par des politiques publiques incohérentes.

Depuis les années 1980–1990, Haïti a progressivement démantelé ses protections douanières sous l'influence des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale. Les droits de douane sur le riz ont été réduits à 3 %, l'un des niveaux les plus bas de la région (CEPALC, 2021). Cette ouverture a entraîné une invasion du riz importé, principalement en provenance des États-Unis, dont la production est largement subventionnée. En quelques décennies, la dépendance s'est accentuée : plus de 80 % du riz consommé en Haïti est aujourd'hui importé (Banque mondiale, 2020).

Pour les ménages urbains, cette ouverture a constitué un soulagement de court terme, en assurant un approvisionnement régulier et à prix relativement bas d'un aliment essentiel. Mais

pour les producteurs locaux, incapables de rivaliser avec le riz subventionné américain, elle a provoqué un effondrement de la production nationale et une marginalisation de l'agriculture vivrière (IHSI, 2022). Ainsi, la politique d'ouverture a résolu un problème immédiat de sécurité alimentaire urbaine tout en compromettant la souveraineté agricole du pays.

L'État se trouve depuis lors face à un arbitrage insoluble : maintenir des importations massives pour contenir les prix et prévenir l'instabilité sociale, ou soutenir la production locale par une protection tarifaire et des investissements, au risque d'une hausse insupportable du coût de la vie pour les ménages les plus vulnérables (BRH, 2016–2025; FMI, 2022). Les tentatives sporadiques de relance de la riziculture locale — par des projets d'irrigation dans l'Artibonite ou des programmes de soutien aux coopératives — n'ont jamais suffi à inverser la tendance, faute de ressources budgétaires, d'infrastructures et de continuité politique.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), le cas du riz illustre parfaitement l'impossible conciliation entre trois impératifs : garantir une sécurité alimentaire immédiate par des importations à bas prix ; protéger la production nationale pour construire une souveraineté agricole de long terme ; et préserver la stabilité budgétaire face au coût élevé des subventions et aux pressions des bailleurs. Toute orientation en faveur de l'un de ces impératifs fragilise inévitablement les deux autres, piégeant l'État dans un régime d'arbitrages impossibles.

La gestion des importations alimentaires, et plus particulièrement celle du riz, constitue un symbole paradigmatique de la dépendance haïtienne. Elle révèle comment les choix publics, façonnés par des contraintes sociales et internationales, privilégient la survie immédiate au détriment de la transformation

structurelle. Tant que l'agriculture nationale ne sera pas renforcée par une stratégie intégrée de modernisation, de protection ciblée et d'investissement productif, le riz importé restera l'emblème d'un régime d'incompatibilités structurelles, où sécurité alimentaire, souveraineté et soutenabilité budgétaire demeurent irréconciliables.

L'étude des subventions pétrolières et de la gestion des importations alimentaires démontre que les incompatibilités ne sont pas seulement des abstractions théoriques : elles se matérialisent dans des choix concrets qui affectent directement la vie quotidienne des Haïtiens. Ces cas révèlent le caractère systémique du blocage : les politiques publiques ne produisent pas de complémentarités, mais des tensions irréductibles qui alimentent la fragilité structurelle du pays.

Ils confirment ainsi que la résolution de ces incompatibilités ne peut se limiter à des ajustements techniques ou à des réformes sectorielles. Elle requiert une refondation globale des choix publics, capable d'articuler les impératifs sociaux, productifs et macroéconomiques dans une logique de compatibilité.

## **Conclusion du Chapitre 8**

L'exploration des incompatibilités qui structurent l'économie et l'action publique en Haïti, sur la période 2016–2025, met en évidence une réalité incontournable : les politiques publiques ne s'articulent pas dans une logique de complémentarité, mais dans un régime de contradictions récurrentes, qui se neutralisent mutuellement et enferment l'État dans un cycle de blocage systémique. Loin d'être conjoncturelles, ces tensions apparaissent comme structurelles, révélant l'absence de cohérence entre les différents champs de l'action économique.

Trois foyers majeurs d'incompatibilités se dégagent de cette cartographie. La première est monétaire vs budgétaire : alors que le Ministère de l'Économie et des Finances cherche à financer des politiques sociales et à répondre aux urgences budgétaires, la Banque de la République d'Haïti s'efforce de préserver la stabilité monétaire et de contenir l'inflation. Ces deux rationalités, supposées complémentaires, deviennent antagonistes dans un contexte de déficit chronique et de faibles réserves internationales, entraînant une « boucle d'incompatibilité » où chaque mesure de stabilisation renforce les déséquilibres ailleurs.

La deuxième incompatibilité oppose le social au productif. Face à une pauvreté extrême et à une vulnérabilité sociale aiguë, l'État privilégie des politiques de transferts et de subventions destinées à atténuer les crises immédiates. Or, cette priorité sociale absorbe l'essentiel des ressources budgétaires, au détriment de l'investissement productif dans l'agriculture, l'énergie et les infrastructures. Le résultat est un cercle vicieux : l'absence d'investissement entretient la pauvreté, qui à son tour justifie le maintien des dépenses sociales de survie.

La troisième incompatibilité, national vs international, renvoie à la question de la souveraineté. Les besoins internes appellent une protection des producteurs, une expansion budgétaire et des politiques sociales robustes, tandis que les bailleurs internationaux exigent discipline budgétaire, ouverture commerciale et réduction des subventions. Ces exigences externes, conditionnant l'accès à l'aide et aux financements, marginalisent l'État dans la définition de ses priorités et enferment Haïti dans une souveraineté « ajustée », plus nominale que réelle.

Ces incompatibilités ne sont pas indépendantes : elles s'entrecroisent dans un système de boucles qui verrouille toute possibilité de réforme partielle. Les études de cas — subventions pétrolières, gestion des importations alimentaires, notamment du

riz — illustrent concrètement cette logique. Chaque décision prise pour résoudre une contrainte en aggrave une autre : réduire les subventions améliore l'équilibre budgétaire, mais déclenche des crises sociales ; maintenir les importations garantit la paix sociale, mais détruit la production nationale. Ces dilemmes, loin d'être anecdotiques, incarnent la condition structurelle de l'État haïtien contemporain : la gestion permanente de contradictions insolubles.

La cartographie proposée dans ce chapitre permet de visualiser et de systématiser ces tensions. Elle confirme que la crise haïtienne n'est pas seulement l'effet de mauvaises politiques ou d'instabilités conjoncturelles, mais qu'elle relève d'un régime d'incompatibilités structurelles qui condamne l'action publique à l'impuissance. En ce sens, la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence) offre une grille de lecture pertinente et originale pour comprendre la persistance des blocages.

Cependant, cartographier ces incompatibilités ne suffit pas : il s'agit désormais de réfléchir aux conditions dans lesquelles des trajectoires alternatives pourraient émerger. Comment transformer des contradictions structurelles en complémentarités possibles ? Comment dépasser la logique de survie immédiate pour articuler une stratégie de développement durable et souverain ? Comment reconstruire un espace de cohérence entre objectifs sociaux, productifs et macroéconomiques, sans nier les contraintes internationales, mais en les réorientant vers une perspective nationale ?

Ces interrogations ouvrent le champ du chapitre suivant, consacré aux trajectoires alternatives. L'objectif sera d'examiner les conditions de compatibilité entre politiques publiques et de proposer des pistes pour sortir du blocage systémique, en repensant à la fois les institutions, les priorités économiques et les modalités d'insertion internationale d'Haïti.

## Bibliographie

- Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2013). *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*. Phoenix: Crown Business.
- Banque mondiale. (2020). *Haiti Overview*. Washington, DC: World Bank Group.
- BRH. (2016–2025). *Économie en Graphes*. Port-au-Prince: Banque de la République d’Haïti.
- BRH. (2021). *Rapport Annuel*. Port-au-Prince: Banque de la République d’Haïti.
- Cardoso, F. H., & Faletto, E. (1979). *Dependency and Development in Latin America*. California: University of California Press.
- CEPALC. (2021). *Estudio Económico de América Latina y el Caribe 2021*. New York: Nations Unies.
- Dos Santos, T. (1970). The Structure of Dependence. *American Economic Review*, 60(2), 231–236. Récupéré sur <https://www.jstor.org/stable/1815811>
- Dubois, L. (2012). *Haiti: The Aftershocks of History*. New York: Metropolitan Books.
- Dupuy, A. (2014). *Haiti: From Revolutionary Slaves to Powerless Citizens*. London: Routledge.

- Escobar, A. (2011). *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton: Princeton University Press.
- Evans, P. (2010). *The challenge of 21st century development: Building capability-enhancing states*. New York: United Nations Development Programme.
- Fanon, F. (2004). *Les Damnés de la Terre*. Paris: La Découverte.
- Fatton, R. (2002). *Haiti's Predatory Republic: The Unending Transition to Democracy*. Boulder: Lynne Rienner Publishers Inc.
- Fatton, R. (2021). *The Guise of Exceptionalism: Unmasking the National Narratives of Haiti and the United States*. New Brunswick: Rutgers University Press.
- FMI. (2020). *Haiti: Staff Report for the 2020 Article IV Consultation*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- FMI. (2022). *Haiti: Staff Report for the 2022 Article IV Consultation*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Frank, A. G. (1967). *Capitalism and Underdevelopment in Latin America*. New York: Monthly Review Press.
- Friedman, M. (1962). *Capitalism and Freedom*. Chicago: University of Chicago Press.

- Friedman, M. (1968). The Role of Monetary Policy. *American Economic Review*, 58(1), 1–17.
- Friedman, M., & Schwartz, A. J. (1963). *A Monetary History of the United States, 1867–1960*. Princeton: Princeton University Press.
- Girvan, N. (2008). Globalization and counter-Globalization in the caribbean. Dans H. (. Veltmeyer, *New Perspectives on Globalization and Antiglobalization: Prospects for a New World Order?* (pp. 1-15). London: Routledge.
- Hirschman, A. O. (1958). *The Strategy of Economic Development*. New Haven: Yale University Press.
- IHSI. (2022). *Comptes économiques et indices de production*. Port-au-Prince: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.
- Jerven, M. (2013). *Poor Numbers: How We Are Misled by African Development Statistics and What to Do about It*. New York: Cornell University Press.
- Keynes, J. M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. London: Macmillan.
- MEF. (2018). *Rapport sur les finances publiques*. Port-au-Prince: Ministère de l'Économie et des Finances.

- MEF. (2021). *Rapport sur la situation macroéconomique et les perspectives*. Port-au-Prince: Ministère de l'Économie et des Finances.
- Mundell, R. A. (1963). Capital Mobility and Stabilization Policy under Fixed and Flexible Exchange Rates. *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 29(4), 475–485. Récupéré sur <https://www.jstor.org/stable/139336>
- North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Orozco, M., & Jewers, M. (2019). *The impact of migrants' remittances and investment on rural youth*. Washington, DC: Inter-American Dialogue. Récupéré sur [www.ifad.org/ruraldevelopmentreport](http://www.ifad.org/ruraldevelopmentreport)
- Paul, C. (2019). *État, gouvernance et dépendance internationale en Haïti*. Paris: Karthala.
- Prebisch, R. (1950). *The Economic Development of Latin America and Its Principal Problems*. New York: United Nations.
- Providence, C. (2015). *Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales ?* Schoelcher: Université des Antilles - Laboratoire CEREGMIA.

- Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.
- Providence, C. (2025a). *Territoire en mouvement : Repenser le développement pour un avenir durable en Haïti*. Paris: L'Harmattan.
- Providence, C. (2025b). *Le pouvoir du diagnostic territorial : Repenser le développement et la gouvernance en Haïti à partir des territoires*. Paris: L'Harmattan.
- Rodrik, D. (2007). *One Economics, Many Recipes: Globalization, Institutions and Economic Growth*. Princeton: Princeton University Press.
- Said, E. (1978). *Orientalism*. New York: Pantheon Books.
- Sen, A. (2001). *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.
- Trouillot, M.-R. (2000). *Haiti: State against Nation. The Origins and Legacy of Duvalierism*. New York: Monthly Review Press.
- UNESCO. (2021). *Global Education Monitoring Report: Central America and the Caribbean*. Paris: UNESCO.
- Wallerstein, I. (2011). *The Modern World-System I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-*

*Economy in the Sixteenth Century.* California: University of California Press.